

Mesdames Messieurs les membres de la CAPD,



Faire réussir tous les élèves constitue notre engagement quotidien et la mission qui nous est confiée par la nation. Depuis deux ans, nous attendons les moyens concrets pour répondre à cette ambition. La réforme des rythmes n'était pas la priorité. Pour nous, les priorités sont ailleurs. Il est plus que temps de traiter des vrais enjeux de l'école publique: les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels avec des créations de postes à la hauteur des ambitions.

Après des années de « destruction » systématique et méthodique de l'école publique par le précédent gouvernement, la majorité actuelle, avant son arrivée n'a cessé de mettre en avant la priorité pour l'école. Or, elle est bien loin de donner les moyens nécessaires pour une telle ambition. Cela s'est traduit par des dotations budgétaires très insuffisantes, dont notre département a cette année fait les frais avec une dotation nulle, mais également par le manque de reconnaissance des enseignants, comme de tous les autres fonctionnaires, touchés en particulier par le gel des salaires et du point d'indice. Notre école a besoin d'enseignants correctement formés, reconnus, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes sereines rétribués à la hauteur de leur niveau de qualification.

Si l'augmentation du ratio du passage à la hors-classe est un élément positif, elle reste encore très insuffisante et ne permettra pas à l'ensemble de la profession d'y accéder.

Concernant les opérations de mouvement, plus de 640 collègues ont participé au mouvement et moins de la moitié obtiennent un vœu. Plus de 160 collègues restent sans affectation, conséquence immédiate du blocage de plus de 30 postes pour les PES au premier mouvement. Nous sommes également inquiets de ces blocages pour le second mouvement. Quand les PES seront-ils enfin placés sur des supports en surnombre ?

De plus les conditions de préparation du mouvement ont été difficiles pour certains collègues, devant faire le choix pendant les vacances entre garder un poste dont ils ne connaissent pas la composition et prendre des points de fermeture alors que de nombreux supports sont réservés.

Les problèmes de communication de votre part concernent aussi des collègues qui ont fait une demande de temps partiel, sont ils acceptés ou refusés, ceux qui sont à mi temps viennent seulement de recevoir un courrier leur indiquant quels jours ils allaient devoir travailler alors que vous saviez depuis longtemps que ces collègues seraient « couplés » avec des stagiaires.

Quant aux mutations inter départementales, qu'en est-il ?

Quand les collègues pourront enfin concilier vie personnelle et professionnelle sans avoir le sentiment de n'être que des pions ?

***Les délégués des personnels élus à la CAPD : Alain Barry, Vanda Bonnamy, Sophie Chabrilangeas, Jérémie Ernault, Francine Leymarie, Sabine Loubiat-Foucher, Vincent Perducat***